

## Quand les envahisseurs sont trop nombreux

**Québec, le 1<sup>er</sup> mars 2023.** Le Conseil régional de l'environnement –Région de la Capitale-Nationale a reçu un financement de 37 304\$ du [Fonds d'action Saint-Laurent](#) (FASL) via son Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent (PMB) et en collaboration avec Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime du Gouvernement du Québec. Ce financement a permis de réaliser le projet Protection de plantes menacées face aux EEE et restauration de milieux humides au courant de l'année 2022.

Ce projet favorise la protection d'écosystèmes à haute valeur écologique en permettant le contrôle et l'éradication d'espèces exotiques envahissantes. L'habitat de plantes rares est menacé par la prolifération d'espèces exotiques envahissantes, dont le roseau commun qui pousse en colonies denses et limite le développement de plantes indigènes, notamment les espèces à statut.

### *Le projet*

Sur la Côte-de-Beaupré, le bord de la route 138 est hautement envahi par le roseau commun, une espèce exotique envahissante répandue. Sur le site visé, on y retrouve des habitats sensibles et des plantes rares qui sont mis à risque par l'expansion de la colonie de roseaux communs le long de la route et même jusqu'à un cours d'eau. Toutefois, la colonie est immense (environ 6750 mètres carrés) ce qui rend impossible son éradication. Ainsi, dans le but d'empêcher les racines et les rhizomes de se développer à l'extérieur des limites actuelles de la colonie, nous avons installé une bâche de 15 mètres de long dans une tranchée de plus de 1,5 mètre. Pour empêcher le développement hors sol, une plantation dense de saules et de graminées a été faite de l'autre côté de la bâche, ce qui limite l'ensoleillement en bordure de la colonie et ainsi ses possibilités d'expansion. Par le fait même, on en profite pour faucher la colonie et la forcer à épuiser ses ressources.

À ce jour, c'est un succès ! Les 219 plants ont survécu à la première saison de croissance, réussite caractérisée par l'absence de tige de roseau ayant traversé la barrière ainsi que la non production de graines par les roseaux fauchés qui n'ont pas réussi à se développer.

### *Pour aller plus loin*

Toutefois, la lutte est loin d'être terminée. Il reste de nombreux milieux sensibles à protéger. Pour se faire, une campagne de sensibilisation est en cours : les propriétaires de 40 lots en conservation volontaire sur la Côte-de-Beaupré recevront un dépliant d'information sur l'identification des espèces exotiques envahissantes. 63 liens vers des ressources en ligne sur la berce du Caucase, les renouées du Japon, le roseau commun, le butome à ombelles et les nerpruns ont d'ailleurs été ajoutés au site internet du CRE Capitale-Nationale dans la section J'en Arrache.

La réalisation de ce projet a été possible grâce au soutien financier du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL), via son Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent grâce au soutien d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime du Gouvernement du Québec.

### **À propos du Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale :**

Le Conseil régional de l'environnement - région la Capitale-Nationale (CRE Capitale-Nationale) est un organisme d'intérêt public qui fut créé en 1989. Sa mission première consiste à promouvoir l'insertion des valeurs environnementales dans le développement régional en préconisant l'application du développement durable et la gestion intégrée des ressources. La stratégie du CRE Capitale-Nationale privilégie la concertation régionale, les actions de sensibilisation, les projets concrets avec les intervenants du milieu et la conception d'instruments de diffusion.

### **À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)**

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

#### **Pour information :**

Mélanie Pelletier

Chargée de projets en milieux naturels

CRE Capitale-Nationale

[Melanie.pelletier@cre-capitale.org](mailto:Melanie.pelletier@cre-capitale.org) / 581-305-3079